

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 53-20090311

---

QUÉBEC

Séance du jeudi 15 janvier 2009

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 14 janvier 2009)

Membres présents :

- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bergeron (Verchères)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- Mme Gaudreault (Hull)
- M. Gaudreault (Jonquière)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Ouimet (Marquette)
- Mme Richard (Marguerite-D'Youville)
- M. Trottier (Roberval)

Autre député participant :

- M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

---

À 13 h 11, la Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement sous la présidence de M. Vallières (Richmond).

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

### ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose :

QUE M. Ouimet (Marquette) soit élu président de la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Ouimet (Marquette) élu président de la Commission de l'économie et du travail.

M. le président cède le siège au président de la Commission.

### ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M. Gaudreault (Jonquière) propose :

QUE M. Bergeron (Verchères) soit élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

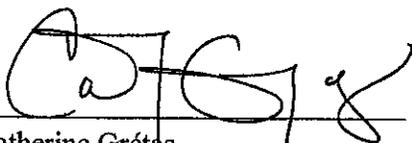
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Bergeron (Verchères) élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

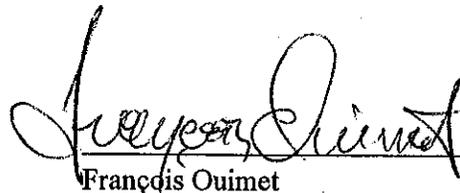
À 13 h 14, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Gréas



Francis Ouimet

CG/ml

Québec, le 15 janvier 2009